

“ Lorsque M. Lemire posa sa candidature, bien que je ne pusse ignorer le sentiment qu'en avait l'Autorité diocésaine, je n'écrivis ni même ne dis un seul mot d'opposition. Il ne peut donc m'accuser de parti pris contre lui. Il fut élu. Plusieurs remarquèrent, dès le principe, qu'il ne montait jamais à la tribune pour défendre la cause religieuse. Je ne répétais point leurs observations ; j'aurais continué à garder le même silence, si M. Lemire n'avait fait au congrès de Lyon, de cette neutralité pratique un devoir, s'il ne l'eût élevée à la hauteur d'une thèse doctrinale étayée de l'autorité de Bossuet. Quoi que pense M. Lemire des bornes dans lesquelles doivent se renfermer les *Semaines Religieuses*, c'est bien leur rôle de réfuter les fausses doctrines, surtout lorsqu'elles tombent d'une bouche sympathique et sont formulées par une personne qui paraît élevée au-dessus du vulgaire.

“ Je m'en fusse tenu là, si de son côté, M. Lemire s'en fût tenu à son rôle de député. Mais il a voulu être chef de parti et instituer une école : le parti des démocrates chrétiens, l'école de cette démocratie à double visage, chrétienne quand elle se tourne vers nous, non confessionnelle quand elle s'adresse aux autres. C'est en cette qualité et dans ce but qu'il a fondé les Cercles d'études sociales, qu'il a organisé les congrès ecclésiastiques, qu'il est allé présider les congrès de la démocratie chrétienne. etc.

Or, il est maintenant évident pour tous ceux qui ne veulent point fermer les yeux à la lumière : 1° que parmi les chefs de ce parti, l'Eglise a déjà à déplorer des chutes lamentables en France, en Belgique, en Allemagne ; 2° que cette école s'est sentie atteinte par les récentes condamnations du St-Siège.”

“ Eh bien ! nous estimons que le premier, le plus essentiel devoir d'une *Semaine Religieuse*, est de prémunir ses lecteurs, clergé et fidèles, contre les doctrines hasardées et les directions dangereuses, surtout lorsqu'elles prétendent se couvrir du pavillon pontifical. C'est ce que nous avons fait en ces dernières années, non sans qu'il nous en coûte beaucoup. Nous eussions certes mille fois préféré n'avoir, comme autrefois, qu'à instruire et édifier. Le bien, l'avenir du diocèse a exigé que nous entrions en lutte ; nous n'avons point refusé le combat, sans toutefois renoncer à instruire et à édifier selon notre pouvoir, et tout en avertissant l'Autorité diocésaine qu'au premier signe nous sortirions de la lice.”